

LA TESTE, le 23 JANVIER 2006

A.C.L.O.U. de l'Île aux Oiseaux  
17, Avenue Charles de Gaulle  
33260 LA TESTE DE BUCH  
Tél : 05 56 54 61 33  
Fax : 05 56 54 61 36

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 08 DECEMBRE 2006 A 18 H.

Le 08 Décembre 2006 à 18 H 00, les Membres de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale au Centre d'Hébergement BONNEVAL salle de réception à LA TESTE DE BUCH sur convocation écrite faite par le Bureau le 16 Novembre 2006.

L'Assemblée est présidée par Mr Jean DUBROUS assisté de Mlle N. CAZIS en qualité de Secrétaire. Nous pouvons noter la présence de Madame Guillemette ROLLAND qui est Déléguée de Rivages au Conservatoire du Littoral qui a aimablement acceptée notre invitation.

Il a été établi une feuille de présence au cours de l'Assemblée.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée a pu valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1°) - Rapport moral du Président. Quittus
- 2°) - Rapport financier du Trésorier. Quittus
- 3°) - Commission d'attribution
- 4°) - A.O.T.
- 5°) - Questions diverses.

Le Président Mr Jean DUBROUS, après avoir accueilli les Membres de l'association, et remercie Mme Guillemette ROLLAND Déléguée de Rivages du Conservatoire du Littoral pour sa présence et profite de cette Assemblée pour souhaiter tous ses voeux de bonne et heureuse année 2006/2007 aux amoureux de l'Île aux Oiseaux.

### **1°) RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

Le Président fait lecture de l'Assemblée Générale du 20 Janvier 2006 tenue le portant sur la modification de l'Article 11 Administration des statuts de l'Association.

Rédaction actuelle : "le bureau est élu pour 4 ans"

Mr DUBROUS propose : "le Bureau est élu pour 2 ans"

Mr DUBROUS fait procéder au vote ce changement  
Vote et adoption à l'unanimité.

Il est donné quittus à l'unanimité par vote à main levée.

- Le Président fait un rapide bilan des 10 années d'actions menées par l'ACLOU depuis la redynamisation de l'Association créée en 1965 et se félicite de l'obtention du renouvellement des AOT pour une durée de 7 ans pour la totalité des occupants en place en remarquant que l'effort de Collaboration avec le Conservatoire du Littoral avait permis de gagner 2 années supplémentaires. Le Président rapporte les points essentiels qui ressortent de la réunion de Conseil de Site qui s'est tenue le 17/10/2008 en présence du Sous Préfet. Sur intervention de notre Vice Président Philippe RICAUD, trois points sont abordés :

1 - Légitimité des recommandations architecturales ordonnées par le Conservatoire compte tenu du droit de regard des bâtiments de France et de la perspective du Classement de l'île aux oiseaux.

2 - Gestion concertée et partenaires entre le DPM et la Partie Privée de l'île afin d'assurer une cohérence dans les actions.

3 - Remise à plat de la procédure d'attribution des cabanes.

Pour sa part le Président demande expressément que les fratries puissent utiliser les cabanes en l'absence du titulaire.

Sur l'ensemble de ces points, il est convenu avec Mr le Maire et Mme ROLAND sous contrôle du Sous Préfet que les éclaircissements et décisions seraient apportées de manières concertées et ce de manière positive.

## **2°) RAPPORT ET COMPTE RENDU FINANCIER**

Monsieur Jean Louis BONNIN actuellement hospitalisé, nous lui souhaitons un prompt rétablissement ; ce sera Nelly CAZIS qui présentera le rapport financier

Dépenses 2006 : 566,56 Euros

Achats timbres 108 Euros et 42 Euros - Imprimerie NOFAL 157,87 Euros - Ets LECLERC apéritif 105,69 Euros - Sonorisation CATAL 153 Euros

Recettes 2006 : 990 Euros

Solde : 423,44 Euros

Solde Exercice précédent 6 835,62 Euros

Reliquat caisse 26 Euros

Solde Banque Crédit Agricole : 6 861,78 Euros

Nombre de cotisants 2006 : 99

Nombre de cotisants 2005 : 125

### **3° - 4°) COMMISSION D'ATTRIBUTION - A.O.T**

La procédure d'attribution a révélé lors de la Commission d'Attribution du 27 Avril 2006 relative à la Cabane n° 96 de notre regretté Raymond BACQUEY, les faiblesses d'un système peu démocratique. La prédominance d'un choix imposé par le poids du Gestionnaire, de ses préférences et de son vote a conduit à des aigreurs qu'il convient de ne plus accepter. C'était le sens de l'intervention de l'ACLOU à la commission de site de demander la remise à plat des procédures afin de parvenir à des modalités qui parviennent à des choix consensuels des Membres de la Commission.

Et le Président de déplorer que malgré le vote des 3 Membres de l'ACLOU et du Membre représentant de l'ACMBA, Mr DORE prétendant, n'ait pas été retenu.

Le Président profite de ce thème pour rappeler aux Membres AOTISTES d'être vigilant sur la date à prendre en compte pour les demandes de renouvellement.

### **5°) QUESTIONS DIVERSES**

Le point traité relatif à la Commission d'attribution des cabanes conduit à une intervention virulente de Mr J-Bernard BIEHLER et de Mr DORE. Les reproches à l'endroit de l'ACLOU exprimés par Mr BIEHLER s'avère mal fondés puisque lui-même Membre du Conseil d'Administration de l'ACLOU et Membre de la Commission d'Attribution.

Afin d'apaiser l'ambiance, le Président, après avoir tenté de calmer les esprits, conclura à l'inopportunité d'une intervention orientée sur des visées politiques et se félicitant de conserver à notre Association une liberté de discussion et de négociation avec les Administrations et les Elus de tous bords sans engagement politique.

- D'autre part Mme ROLLAND nous aura développé les avantages et contraintes du Classement de l'Ile aux Oiseaux inscrites depuis 1950 mais aussi de l'outil de gestion collective qui sera NATURA 2000.

A propos de la Cabane 53 dont les travaux se dérouleront durant l'année 2007, le Président donne les détails sur la procédure de Marché Public qui ont conduit à la réalisation et à son mode de financement. Des intervenants posent la question de sa vocation. Mr MULCEY propose que soit mise en place une plaque commémorative au nom de sa famille.

Cette fin de soirée malmenée par les interventions agressives de Mr BIEHLER s'est vue amputée de questions retenues par des Membres déçus par ce climat d'opposition, n'ont pas eu à coeur de partager le verre de l'amitié.

Mr le Président déclare donc la séance levée à 21 h 30.

De tous ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par le Président et la Secrétaire.

LA TESTE DE BUCH, le 23 Janvier 2006

Le Président  
Jean DUBROUS

La Secrétaire  
Nelly CAZIS